

Seniors

Éléments d'état des lieux

Un vieillissement rapide

- D'un point de vue démographique, le Jura se situe à un niveau intermédiaire par rapport aux autres départements métropolitains français : la part des 60 ans et plus y est de 25,9%, en 2010 ; alors qu'elle est de 23% en France métropolitaine. Le taux de vieillissement du Jura est le plus fort de Franche-Comté. (Insee 2010)
- Entre 1999 et 2010, le département a « vieilli » plus vite que la France métropolitaine. (voir graphique) Cette tendance devrait encore s'accroître.

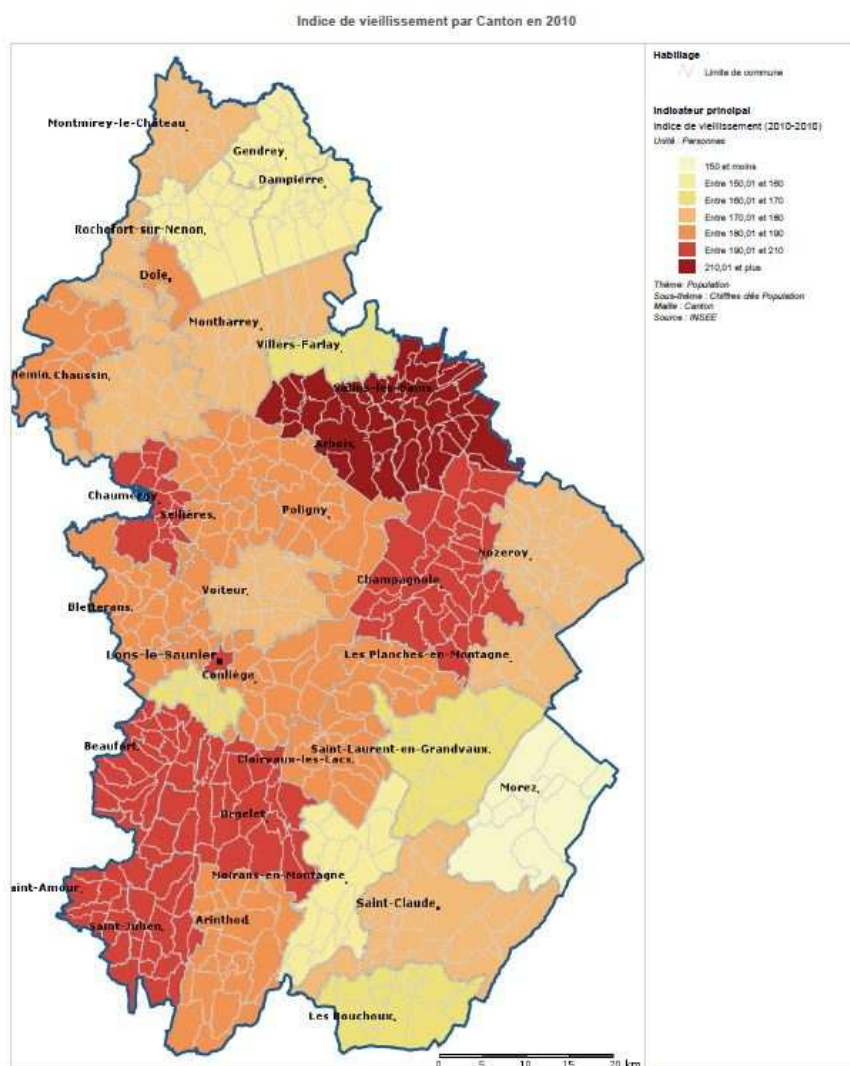
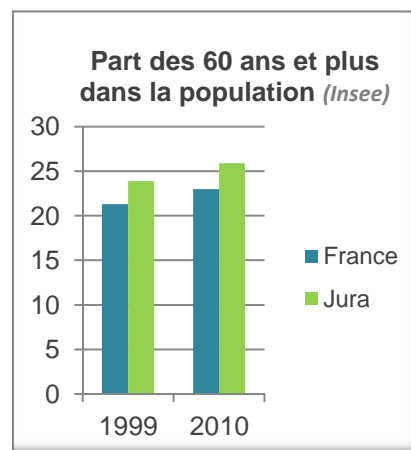
Le taux de dépendance économique du Jura est le plus fort de la région. Ce taux représente la proportion de personnes âgées par rapport à la population en âge de travailler (Insee Franche-Comté).

Il est de 30,8% en 2009 (25% en métropole) et passera, selon une projection INSEE, à 48,5% en 2030 (39% en métropole).

Un fort enjeu de maintien à domicile

- Le vieillissement de la population implique de mieux appréhender la question du logement.

Sur les 16 873 jurassiens de plus de 80 ans (soit 6,4% de la population), plus de 80% demeurent encore chez eux et 50% vivent seuls. (Insee 2010)



- Près des 2/3 des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile sont considérés comme personnes modérément dépendantes (GIR4) ; ce qui représente un pourcentage élevé (niveau national 58%, Haute-Saône 56%), méritant une attention accrue. Le fort taux de GIR4 dans le Jura est une réalité territoriale qui s'explique par un nombre important de places dans les établissements.
- La structure rurale du département rend l'aide à domicile et les soins plus difficiles – alors même que l'indice de vieillissement est souvent plus fort dans les zones les moins denses. (voir carte ci-dessus) Le Jura ne compte que 2 gériatres, soit 0,7 pour 100 000 hab. - contre 1/100 000 au plan régional et 1,6 au plan national (*Schéma Départemental Handicap et Dépendance – SDHD 2012-2016*). Le caractère rural du territoire n'est pas forcément signe d'isolement. En effet, la proximité entre personnes en zone rurale peut permettre aux personnes âgées de maintenir des liens sociaux plus facilement que dans les zones plus urbanisées où l'individualisme risque d'être plus fort.
- L'accueil familial pourrait encore être développé : dans le Jura, en 2013, 45 familles d'accueil sont agréées pour une capacité totale de 72 personnes âgées et/ou handicapées (surtout Nord Jura).
- Les places autorisées en hébergement temporaire ou en accueil de jour sont insuffisantes, parfois mal organisées, mal harmonisées ou se heurtent à des problèmes de prise en charge et d'organisation des transports. D'où un rôle important des aidants familiaux, qu'il convient d'accompagner : les initiatives d'aides aux aidants, comme des solutions de répit et des modes de soutien collectifs des aidants, sont nombreuses mais sans coordination globale. (SDHD)

Une réflexion est à poursuivre sur l'accès aux soins par rapport à la démographie médicale et l'isolement des personnes âgées maintenues à domicile ainsi que sur des solutions alternatives (accueil familial, habitat partagé...).

Malgré tout dans ce domaine il est difficile d'arriver à faire coïncider l'offre et la demande.

Poursuivre l'information sur les familles d'accueil pour en agréer de nouvelles et ainsi pallier aux disparités sur le territoire.

Un fort accroissement de la capacité d'hébergement – mais une problématique à long terme

- Au niveau de l'accueil de jour et temporaire, en 2012, le Jura bénéficie de 92 places en accueil de jour pour 290 personnes âgées de plus de 75 ans, de 2 places en accueil de nuit et de 76 places en accueil temporaire (soit une évolution de 52% par rapport à 2003). Le département compte 13 foyers logements non médicalisés hébergeant 699 personnes. L'intérêt de ce type de logement est la prévention à l'isolement social et non pas la prise en charge de la dépendance comme en EHPAD¹. Le Jura compte 45 établissements d'accueil de personnes âgées dépendantes (EHPAD, USLD) et 2 HEPA (réservé aux personnes non dépendantes). (SDHD)

¹ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

- 5 CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique) : Nord-Jura à Dole, Jura-Ouest à Lons-le-Saunier, Triangle d'Or à Arbois, Pays de la Haute Vallée de l'Ain à Champagnole et Haut-Jura à Saint-Claude. Dans le souci d'une plus grande cohérence, les périmètres des CLIC recouvrent ceux des 4 Unités Sociales Territoriales du Département.

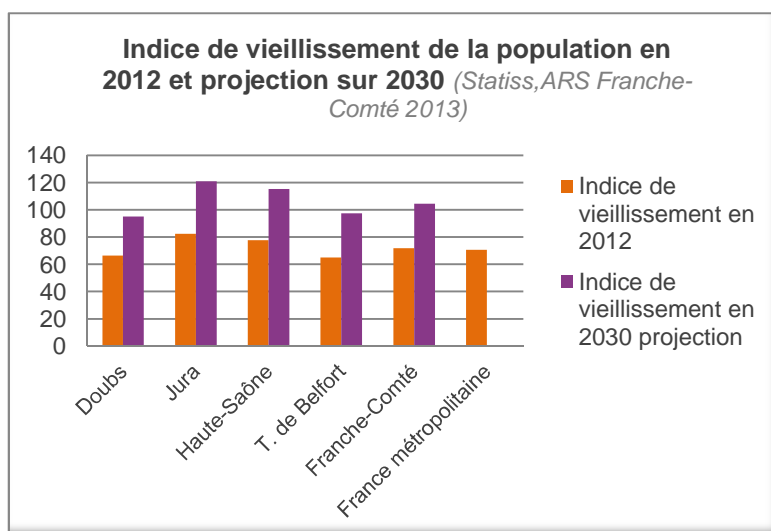
L'augmentation de la part des personnes âgées dans la population implique d'anticiper les besoins d'accueil sur le long terme.

La professionnalisation et la qualification des intervenants est à poursuivre.

La mutualisation dans les établissements est nécessaire.

La population de personnes âgées : également une force pour le territoire

- Un engagement bénévole et familial fort des seniors : les plus de 50 ans sont les plus engagés au niveau national. (*France bénévolat - 2010*) Les plus de 70 ans représentaient en 2010 31% des donateurs au niveau national, pour 36% du montant total de don. Le don moyen croît avec l'âge. (*Direction Générale des Finances Publiques – France générosités*)



- Un indice de vieillissement² (82,3) supérieur à la Région (71,9) et à la France métropolitaine (70,7) et une projection qui ne fait qu'accentuer la proportion de personnes de 65 ans et plus sur le territoire. Le Jura doit donc s'adapter à cette

structuration de la population pour en faire un atout. Cela passe par le développement d'un marché économique encourageant les innovations qui vont accompagner les personnes dans leur avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie (ex : création de services personnalisés, de technologies pour l'autonomie, domotique, objets connectés,...), en favorisant la création d'entreprises dédiées aux produits pour les seniors. La silveréconomie est également créatrice d'emplois liés aux services à la personne, emplois nécessaires sur tout le territoire.

La valorisation des jeunes retraités : des forces vives pour un territoire solidaire.

La prise en charge de la dépendance : un domaine possiblement créateur d'emplois locaux.

² Voir définition dans Indicateurs de suivi

Prise en compte des autres enjeux du développement durable

- Des emplois non délocalisables : en Franche-Comté, les deux tiers des personnes âgées dépendantes vivent à leur domicile. 9 400 emplois sont nécessaires pour les aider dans leur quotidien. Ce chiffre devrait croître d'au moins 25 % d'ici 2020. (Insee 2011)
- Des initiatives intergénérationnelles, la transmission de savoirs et de la mémoire, se développent sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de bénévoles et d'associations. Pour exemples, l'action MONALISA, (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Agés), les jardins partagés ou encore les réseaux d'échanges de savoirs.
- Prise en compte des enjeux environnementaux dans le fonctionnement des établissements d'accueil (bâtiments, gestion de l'énergie, déchets, cantine...)

Actions sur le territoire

- Un Schéma Départemental Handicap et Dépendance à tous les âges de la vie 2012-2016 prévoit différentes actions, notamment en faveur de l'adaptation des logements, d'aide aux aidants, d'adaptation des foyers logements, de lutte contre l'isolement, etc. Mais des pistes sont à approfondir pour des solutions d'hébergement alternatives - notamment de type « habitat partagé ».
- Un projet de départementalisation des CLIC, afin d'homogénéiser leurs actions sur le territoire est en cours ; tout comme la création d'une plateforme téléphonique afin que les personnes âgées disposent d'un guichet unique.
- Des actions innovantes pour le maintien à domicile, conduites au niveau régional : la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat, ex-Cram) Bourgogne et Franche-Comté, et le Régime social des indépendants de Franche-Comté, ont créé, en décembre 2006, le groupement d'intérêt économique « Ingénierie maintien à domicile des personnes âgées » (GIE IMPA) - dont les actions devraient favoriser le maintien à domicile des personnes âgées pas ou peu dépendantes.
- Le Département incite les bailleurs sociaux et les bailleurs privés à entreprendre des travaux d'adaptation et à prendre en compte les problématiques des personnes âgées.
- Une action en faveur de la professionnalisation des intervenants de l'aide à domicile : Avec l'APA, les personnes âgées restent chez elles plus longtemps : il est donc important qu'elles aient des personnes qualifiées et bien formées à leurs côtés afin que ces professionnels puissent repérer les problématiques et faire des évaluations adaptées.
- Existence d'un projet régional de télémédecine et une volonté d'étendre le très haut-débit sur le territoire. (voir Fiche Territoire-urbanisme)
- Le Département et ses partenaires s'engagent progressivement dans la mise en place du Développement Social Local (DSL) afin d'évoluer vers une méthode d'action sociale participative, permettant de reconstruire du lien social sur les territoires et de maintenir le lien sociétal avec les populations fragilisées. Il s'agit de s'appuyer sur les forces vives d'un territoire pour en renforcer la cohésion.



Synthèse stratégique

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">Un réseau de structures à domicile qui couvre bien le territoire.Des jeunes retraités dynamiques et investis	<ul style="list-style-type: none">Des restes à charge³ de plus en plus difficilement supportablesDes besoins importants pour les personnes âgées qui nécessitent une mobilisation de personnels et l'adaptation des logements.Des aidants familiaux peu accompagnés, un manque d'accueils familiaux
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">Une réflexion sur des parcours résidentiels avec des modes d'habitat adaptés.Le développement de la silveréconomie pour répondre aux besoins de la population âgée.	<ul style="list-style-type: none">Un nombre de seniors dans la moyenne des départements ruraux, mais un vieillissement rapide de la population.

Rappel des enjeux :

- Une réflexion est à poursuivre sur l'accès aux soins par rapport à la démographie médicale et l'isolement des personnes âgées maintenues à domicile ainsi que sur des solutions alternatives (accueil familial, habitat partagé...). Malgré tout dans ce domaine il est difficile d'arriver à faire coïncider l'offre et la demande.
- Poursuivre l'information sur les familles d'accueil pour en agréer de nouvelles et ainsi pallier aux disparités sur le territoire.
- L'augmentation de la part des personnes âgées dans la population implique d'anticiper les besoins d'accueil sur le long terme.
- La professionnalisation et la qualification des intervenants est à poursuivre.
- La mutualisation dans les établissements est nécessaire.
- La valorisation des jeunes retraités : des forces vives pour un territoire solidaire.
- La prise en charge de la dépendance : un domaine possiblement créateur d'emplois locaux.

³ Reste à charge : Part de dépenses de santé qui reste à la charge de l'adhérent après intervention de la sécurité sociale et de la mutuelle

Indicateurs de suivi

Taux de dépendance économique des personnes âgées (suivi au niveau national avec une périodicité variable)

- **Intérêt** : Le taux de dépendance économique des personnes âgées permet d'appréhender la proportion représentée par les personnes âgées relativement à la population en âge de travailler, mais également la source de revenu que constituent les retraites. Il reflète la pression potentielle sur les dépenses publiques résultant de la structure par âge de la population.
- **Description** : Rapport entre la population âgée de 65 ans ou plus et celle âgée de 15 à 64 ans.
- **Données mobilisées** : Population entre 15 et 64 ans ; population de 65 ans et plus.

Indice de vieillissement

- **Intérêt** : L'indice de vieillissement permet d'observer la structure de la population, c'est-à-dire le nombre de personnes de 60 ans présentes sur le territoire par rapport aux moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées. (définition Insee)
- **Description** : Rapport de la population des 60 ans et plus à celle de moins de 20 ans.
- **Données mobilisées** : Population de 60 ans et plus ; population de 20 ans et moins.

Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)